

■ **CSK consulting coopérative en liquidation**, à Re-nens (VD), société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 19.03.2001, p. 2024). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 8530 du 04.09.2002
(00634836 / CH-550.0.149.760-9)